

2017/COM/12/01/DEL
COMMUNE de SAINT GEOIRE EN VALDAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 14 décembre

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 7/12/2017, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur Michel Cudet, Maire

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL, Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON LAROUTE, Marielle BRUNET, Dominique BARRAT, Jacqueline AYMOZ, Adrien CHOLLAT, Pierre EYMERY, Dominique GOVAERTS, Anthony MAHE, Richard MEYER, Joëlle RAMBAUD, Nadine ROUX.

POUVOIRS : Michel KRYSTLIK a donné pouvoir à Thierry BEAUFORT
Nadine DELPHIN-POULAT a donné pouvoir à Marie-Cécile CHOLLAT-RAT

SECRETAIRE : Joëlle RAMBAUD

En exercice : 18 Présents : 16 Votants : 18

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2018

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les tarifs 2018. Il est proposé les tarifs comme ci-dessous :

Propositions :

- Mise à disposition gratuite d'une salle pour l'assemblée générale annuelle des associations de St Geoire en Valdaine
- Deux tarifications différentes : St Geoire en Valdaine et extérieur

2018

LOCATION SALLE POLYVALENTE « La Martinette »	St Geoire en Valdaine	Extérieur
<i>Associations</i>		
Forfait mise à disposition	100,00 €	200,00 €
<i>Particuliers</i>		
Mariages (1), congrès, assemblées générales d'organismes privés	650,00 €	850,00 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €

2018

ESPACE VERSOUD	St Geoire en Valdaine	Extérieur
<i>Associations</i>		
Forfait mise à disposition La Cîme	65,00 €	150,00 €
Forfait mise à disposition La Forêt	65,00 €	150,00 €
<i>Particuliers</i>		
La Cîme	250,00 €	350,00 €
La Forêt	300,00 €	400,00 €
Les deux salles	500,00 €	700,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €

CIMETIERE	2018
<i>Concession perpétuelle</i>	
1 place (larg 1m)	720,00 €
2 places (larg 2m)	1 150,00 €
<i>Concession trentenaire</i>	
1 place (larg 1m)	400,00 €
2 places (larg 2m)	600,00 €
<i>Columbarium</i>	
Case pour une durée de 15 ans	400,00 €
Case pour une durée de 30 ans	600,00 €
Taxe de dépôt et de retrait d'urne	25,00 €
Dispersion cendres jardin du souvenir	25,00 €

GARDERIE ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE	2018
Par famille et par mois, quelle que soit la fréquentation	18,00 €

PHOTOCOPIES	2018
Format A4	0,20 €
Format A3	0,40 €
Documents administratifs	0,18 €
Copie de plan cadastre (A4)	3,00 €
Extrait de matrice cadastrale (A4)	2,00 €

DROIT DE PLACE	2018
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire)	0,70 €
Vente d'outillage (forfait)	80,00 €
Manège ou stand de jeux pour enfants (pêche canards, barbe à papa...)	40,00 €
Auto-tamponnantes (forfait)	55,00 €
Stand de tir carabine – arbalète (forfait)	40,00 €
Stand confiserie (forfait)	20,00 €
Cirque (forfait)	200,00 €

(1) En ce qui concerne les mariages, la salle polyvalente est mise à la disposition des familles, le samedi et le dimanche pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 août. Les familles fourniront une attestation d'assurance plus la caution exigée pour les dégâts éventuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE, les tarifs communaux 2018, applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches et l'autorise à signer les documents relatifs à la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

038-213803869-20171214-20171214-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2017
Publication : 15/12/2017

Pour extrait conforme,
Saint Geoire en Valdaire, le

Michel CUDET

Maire

15 DEC. 2017

